

## APPEL DE CANDIDATURES BOURSES DE MAÎTRISE / DOCTORAT

Le CHRS est une équipe pluridisciplinaire regroupant quinze chercheurs provenant des disciplines de l'histoire et de la criminologie. Notre équipe s'intéresse principalement à l'histoire des problèmes sociaux (criminalité, pauvreté, maladie, déviance, etc.) au Québec sous l'angle des régulations sociales. Grâce au financement du Fonds de recherche du Québec (Société et culture), deux bourses de recherche, de 4000\$ à la maîtrise et de 6000\$ au doctorat, sont offertes aux étudiants et étudiantes désirant initier ou poursuivre leur recherche de cycles supérieurs au sein de notre équipe.

### Admissibilité :

Le projet de recherche de l'étudiant ou de l'étudiante doit être lié à la programmation scientifique générale du CHRS. L'utilisation des ressources documentaires (banques de données) du CHRS sera considérée comme un atout, mais ne constitue pas un critère exclusif dans l'évaluation des candidatures.

Les candidats et les candidates doivent être inscrits à temps plein dans une université québécoise. Ils ou elles ne peuvent être bénéficiaires d'une bourse d'un grand organisme subventionnaire (CRSH, FRQSC, etc.) durant l'automne 2018 et l'hiver 2019 (exceptionnellement, une demi-bourse d'un trimestre pourra être accordée). Un étudiant ou une étudiante ne peut obtenir qu'une seule bourse du CHRS par programme d'étude.

### Soumettre sa candidature

1. Fournir une lettre de présentation (1 page) qui devra rendre compte :
  - a. du cheminement académique, et notamment de la progression dans le programme d'étude visé par la demande (scolarité, avancement des recherches, date approximative de dépôt du mémoire ou de la thèse, etc.);
  - b. du projet de recherche et de son arrimage à la programmation scientifique du CHRS;
  - c. des réalisations académiques et expériences de travail pertinentes;
  - d. de l'utilisation, le cas échéant, qui sera faite des ressources du CHRS (<https://chrs.uqam.ca/index.php/ressources/sirs/>).
2. Joindre une copie des relevés de notes universitaires, tant pour les études complétées que pour les études en cours.
3. Joindre un curriculum vitae.
4. Faire parvenir deux lettres de recommandation de professeurs ou de professeures, dont l'une doit provenir du directeur ou de la directrice de la recherche proposée. Ces lettres doivent rendre compte de l'intérêt et de l'avancement du projet, de l'excellence du dossier et de la progression de l'étudiant ou de l'étudiante dans son programme d'étude.
5. **La date limite est le 1<sup>er</sup> novembre 2018.** Soumettre votre candidature à Kim Petit, coordonnatrice du CHRS : [petit.kim@uqam.ca](mailto:petit.kim@uqam.ca).

### Conditions de versement

Les bourses seront versées en un seul versement, en janvier 2019, sous condition d'inscription à temps plein aux trimestres d'automne 2018 et d'hiver 2019.